

## Relevé des décisions du Conseil Syndical du SYMAR-Val d'Ariège 2024-1 du 08 Mars 2024

---

Présents : AUDINOS Michel, Henri BENABENT, Philippe FABRY, Germain FLORES, Alain MARFAING,

Absents : ALESINA Régis, Denis BELARD, Alexandre BERMAND, Daniel BESNARD, Didier BLANCO, Thierry BRUNET, Joël CAZAJUS, Jérôme CROUZIL, Bernard DEFFARGES, Fabien THOB, Monique DUPRAT, Monique DUPRES GODFREY, André DUPUY, Jean-Louis FUGUAIRON, Alain GARNIER, Daniel GERAUD, Béatrix GERAULT, Monique GONZALES, Régis GRANGE, Olivier HILAIRE, Yannick JOUSSEAUME, Martine LE LOSTEC, Yves MARCEROU, Jean-Jacques MARFAING, Christian MAZAS, Marc MIRIANI, René PACHER, André PECHIN, Jean-Emmanuel PEREIRA, Cécile POUCHLON, Jean-Louis REMY, René ROQUES, Michel SABATIER, Jean-Claude SERRE, Pascal TATIBOUET, Mathieu VIDOTTO

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 04.03.2024, le comité syndical a de nouveau été convoqué le 05.03.2024 pour cette séance, ainsi conformément aux articles L2121-7 et L5211-1 du CGCT, le comité syndical peut délibérer sans condition de quorum. Monsieur Michel AUDINOS ouvre la séance à 11h et remercie les délégués présents.

### 1. Approbation du compte rendu du conseil syndical du 11/12/2023

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions sur le compte rendu du précédent conseil syndical. Aucune remarque n'est faite.

➤ Adopté à l'unanimité

### 2. Ressources humaines :

Création d'un poste de catégorie B à temps complet dans le cadre d'un contrat de projet  
Monsieur le Président explique les raisons de la création de ce poste.

Monsieur FABRY s'interroge sur la maîtrise de la charge salariale pour le syndicat.

Monsieur Michel AUDINOS indique que ce poste est un CDD du 11/03/2024 au 10/03/2025 soit un an pour palier à la charge de travail du Programme d'Etude Préalable au Programme d'Actions pour la prévention des Inondations. Celui-ci pourra éventuellement être prolongé jusqu'à la fin du PEP c'est-à-dire fin 2025.

➤ Adopté à l'unanimité

### 3. Débat d'orientations budgétaires

Monsieur Henri BENABENT présente les résultats du budget de fonctionnement et explique que l'excédent au R002 a augmenté entre fin 2022 et fin 2023 pour trois raisons :

- Des recettes complémentaires à celles qui étaient prévues ont été encaissées en 2023 (environ 116000€), du fait de retards de règlement (subventions N2000 et sur le soutien aux missions GEMA) ;
- Le BP2023 prévoyait l'engagement de 212 175 € de dépenses pour la réalisation d'études préalables au plan d'aménagement et de prévention des inondations (études PEP) : ces projets sont bien engagés mais finalement les dépenses se sont élevées à 57600 € en 2023 et 154 475 € de dépenses sont décalées en 2024.
- Une recette de 101 000 € environ a été affectée en section de fonctionnement alors qu'elle concerne une avance pour subvention de travaux. Cette recette sera reversée sur le budget d'investissement en 2024, dès le vote du budget.

L'excédent fonctionnement devrait donc revenir à un niveau plus comparable à 2022.

Monsieur Henri BENABENT montre les résultats du budget d'investissement et fait savoir que l'excédent au R001 a servi en 2023, pour les travaux de rénovation de la maison qui fait office de siège du SYMARVA, le remboursement du capital d'emprunt pour ce bien immobilier et la part d'autofinancement de la prestation de réalisation d'un atlas cadastral pour la demande de déclaration d'intérêt général (D.I.G) pour les travaux du syndicat.

Le président expose les orientations budgétaires 2024.

Dans la continuité de l'année 2023, il propose en 2024 de renforcer l'équipe technique pour la mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et la prévention des inondations.

L'embauche prévisionnelle en 2023 d'un ingénieur hydromorphologue a été repoussée en 2024, le syndicat ayant privilégié le remplacement d'un technicien-rivière en arrêt pour grave maladie. La stabilisation de l'équipe des techniciens-rivière est bien au nombre de 4 pour l'ensemble du territoire.

Il est proposé de conforter l'équipe prévention des inondations par l'embauche d'un technicien qui aura pour mission de réaliser de nombreux diagnostics de vulnérabilité, suite aux résultats de la mission pilote réalisée à ce sujet en 2023.

Enfin une aide administrative à un de nos agents en situation de handicap est internalisée depuis le mois d'août 202, avec des heures complémentaires confiées à une de nos adjointes administratives.

Ces propositions se traduisent bien sûr par une augmentation des dépenses prévisionnelles au chapitre 012. Mais l'équipe n'aura pas vocation dans les années à venir, à être encore augmentée.

Le plan pluriannuel de gestion décline toutes les actions du syndicat que ce soit dans le fonctionnement interne, ou en investissement. Il a été révisé en 2023 et a fait l'objet d'une demande de déclaration d'intérêt général pour nos travaux GEMA jusqu'en 2033. Sur le volet Prévention des inondations le programme d'études préalables (PEP) au programme d'aménagement pour la prévention des inondations (PAPI) est engagé depuis 2023 et ce, pour 3 ans.

Monsieur Henri BENABENT explique l'avancement des projets Prévention des inondations :

- Le programme d'études préalables au plan de prévention des inondations (dit PEP) a bien démarré avec de nombreuses études engagées depuis le dernier trimestre 2023 et d'autres le seront au fil de l'année 2024.
- Les ouvrages de protection hydraulique, un complément d'études est à prévoir, avant décision de classement par les services de l'Etat.

Le Président expose l'évolution des projets pour la Gestion des Milieux Aquatiques :

- Les programmations de travaux de gestion régulière suivent leurs cours, comme chaque année, pour conforter ou restaurer les trames vertes et bleues, améliorer le transit sédimentaire, restaurer des zones d'expansion de crue et des zones humides, sur l'ensemble du bassin versant. En nouveaux projets appelant à nouvelles dépenses :
  - ✓ Une nouvelle étude hydromorphologique sera proposée pour la vallée du Scios
  - ✓ La restauration de la confluence du ruisseau de l'église avec l'Ariège à Bonnac est à préparer et réaliser
  - ✓ Une nouvelle convention de partenariat tripartite avec l'ANA-CEN et NEO est à l'étude pour bénéficier d'une assistance sur la prise en compte des enjeux environnementaux dans nos projets de travaux.

Monsieur Michel AUDINOS explique les travaux réalisés dans nos locaux en 2023 :

- 28340€ de travaux ont été réalisés en 2023 : 8500€ concerne la rénovation thermique pris en RAR.

De nouvelles dépenses sont à l'étude pour 2024 :

- révision du système de chauffage
- Création de vestiaires pour l'équipe afin d'améliorer les conditions de travail des agents techniques.

Tout comme en 2023 ces dépenses seront financées par l'excédent d'investissement.

Monsieur Henri BENABENT expose les prévisions budgétaires pour 2024 en fonctionnement et investissement. Il précise que sur le budget investissement il faut rester prudent sur les prochaines années à cause de l'acquisition des locaux qui vont entraîner du foncier et au projet de prévention des inondations du Garic qui risque de générer des travaux suite à la régularisation des ouvrages hydrauliques classés en système d'endiguement.

Le président présente la participation prévisionnelle des adhérents EPCI.

Les participants constatent qu'il n'y a pas d'augmentation.

#### **4. Information et questions diverses**

N'ayant pas de question et tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, Monsieur le Président lève la séance à 12h.